

A Terrasson, la Journée des 4 Inaugurations aura lieu le vendredi 8 juin 2018. En fin de journée, la Médiathèque, la maison du Temps libre, la maison des Arts martiaux et la réfection du pont historique recevront la visite des personnalités régionales, départementales et municipales. Tous les habitants y sont invités. Le maire Pierre Delmon explique : "je souhaite qu'à travers cet événement, toutes les Terrassonnaises et tous les Terrassonnais puissent se les approprier". A 17 heures, les portes des trois structures seront ouvertes une demi-heure avant le début du parcours officiel. A 17 h 30, ce sera l'inauguration de la Maison du Temps Libre qui portera désormais le nom de Jeannine Zatonni, puis celle de la Médiathèque qui portera le nom de Simone Veil. A 18 heures, ce sera l'inauguration du nouveau dojo, la Maison des Arts Martiaux. A 18h45, l'inauguration du Pont Vieux, ouvrage classé Monument Historique depuis juin 1904, précédera les discours qui auront lieu à la salle des fêtes à 19 heures. La population est invitée à cette cérémonie où l'on pourra découvrir une présentation filmée et un vin d'honneur sera servi.

70 photographies d'Emile Zola sont à découvrir à la Maison du Patrimoine de Terrasson du samedi 2 juin au 28 septembre 2018. L'écrivain a réalisé plus de 7.000 plaques photographiques entre 1840 et 1902, des portraits de Jeanne Rozerot la mère de ses enfants, natures mortes, des scènes de la vie quotidienne, l'exposition universelle de 1900, etc. C'est une exposition en collaboration avec la collection du Château d'eau, pôle photographique de Toulouse.

Le gouvernement lance une consultation citoyenne sur la réforme des retraites. L'objectif est d'instaurer un seul régime qui fonctionnerait par points en 2025. Tous les régimes sont concernés : le régime général, les fonctionnaires, les indépendants, les salariés, les régimes spéciaux et les régimes parlementaires. "Un euro cotisé entraînera les mêmes droits". Chaque citoyen pourra ainsi avoir un compte individuel de droits à la retraite acquis par un système de points accumulés tout au long de sa vie. Sur la plateforme en ligne, 11 thématiques sont étudiées, de l'âge de départ à la retraite au système appliqué. (Site : <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/>)

**L'info du jeudi 31 mai 2018.** 95 postes supprimés sur les 182 que compte le site, chez Anovo à Brive, une entreprise spécialisée dans la maintenance téléphonique. La direction assure ne pas vouloir fermer le site et explique : "c'est la fin d'un contrat exclusif avec Orange pour donner une deuxième vie aux téléphones qui est en cause". Après 120 licenciements en 2011, et 14 en

2015, le plan social annoncé ne concerne pas les autres structures d'Anovo à Saint-Augustin (Corrèze, 22 salariés), à Montauban (130 salariés) et au siège de Beauvais (180 salariés). Les salariés redoutent, après les plans sociaux successifs, une fermeture programmée du site, en dépit du chiffre d'affaires colossal du groupe Ingram (la direction évoque 45 milliards), propriétaire de l'entreprise.

Jusqu'à 40 cm d'eau dans les rues du Bugue hier soir mercredi suite aux violents orages et à Meyrals... Des caves ont été inondées. Une personne a été relogée. Des automobilistes coincés dans leur voiture avec de l'eau jusqu'à leur portière. Une centaine de personnes ont été mises en sécurité dans un camping à Pomport, au sud de Bergerac, où près de vingt personnes ont été hébergées à la salle des fêtes. A Meyrals, une route a été soulevée par une coulée de boue.

Trois Terrassonnais ont été jugés en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Tulle, lundi 28 mai, suite à une expédition punitive dans la commune de Pandrignes. Deux hommes ont été condamnés à quatre ans de prison dont 18 mois assortis d'un sursis et d'une mise à l'épreuve. Ils ont été maintenus en détention. La femme qui les accompagnait a été condamnée à trois ans de prison dont 24 mois assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve. Ils s'en étaient pris à un octogénaire pour régler leurs comptes, retourner la maison et voler quelques affaires. L'homme souffre de multiples fractures à la face et aux côtes ; une incapacité totale de travail de 14 jours lui a été délivrée.

Le 10e festival Pleine Nature, c'est sur le coteau de Grèzes, Les Coteaux Périgourdins, le samedi 2 juin toute la journée. De nombreuses activités gratuites sont proposées avec le soutien du conseil départemental. A noter cette année, l'arrivée du [Kickbike](#), un mur d'escalade et un cluedo géant, la tyrolienne, des balades à poney et cheval, tir à l'arc, BMX, pétanque, jeux anciens, randonnées pédestre, VTT et marche nordique le matin, stand des pompiers avec initiation aux gestes de premiers secours, démonstrations de remorqué, aéromodélisme et expo deltalane. Petite restauration sur place et repas musical périgourdin en soirée à 19h30 avec apéritif communal (avec modération)... 07.50.43.49.87...

La Mission locale du Périgord noir organise une journée de l'apprentissage le mercredi 6 juin. A Terrasson en matinée de 9h30 à 12h à la pépinière des métiers au carrefour économique et à Sarlat l'après-midi à la Mission Locale. On y trouvera de nombreuses offres d'emploi en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Tél. 05.53.31.56.00..

Rugby. Le Lardin l'emporte 32 à 8 à Ruffec en 8e de finale du championnat de France Honneur ce dimanche 27 mai et affrontera Saint Nazaire au quart de finale le dimanche 10 juin. L'USV devra encore emporter ce match pour avoir une chance de monter en Fédérale 3.

Football. Victoire de l'usat 4-0 qui jouera à domicile en demi-finale dimanche.

**L'info de samedi 26 mai 2018.** La Dordogne est en vigilance orange aux orages et à la grêle ce samedi de midi à 22h. Tout comme la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. "Ces orages peuvent être parfois violents avec de fortes averses pouvant donner 20 à 40 mm en moins d'une heure" selon Météo France.

Un dramatique accident de la route a coûté la vie d'un homme de 61 ans originaire de Dordogne sur l'A20 hier vendredi après-midi peu après 16h, à Noailles, au sud de Brive. Un autre homme de 37 ans est très gravement blessé, son pronostic vital était engagé. Une jeune conductrice a été plus légèrement touchée. L'accident s'est produit dans une zone de travaux où, depuis mercredi, la circulation est basculée d'un seul côté de l'autoroute. Dans un véhicule circulant en direction de Brive, un Corrèzien de 37 ans s'est déporté de sa voie de circulation au moment où arrivait en sens inverse deux autres véhicules. Après avoir évité le premier véhicule, occupé par la conductrice légèrement blessée qui avait réussi à faire une embardée pour éviter le choc, il n'a pu éviter la collision frontale avec la deuxième voiture arrivant donc en sens inverse. L'homme de 61 ans, originaire de **Rouffignac**, est mort sur le coup. L'homme gravement blessé a été désincarcéré de son véhicule avant d'être transféré par hélicoptère vers l'hôpital de Limoges. L'autoroute A20 a été coupée à la circulation le temps que les secours interviennent jusqu'à 20h.

Une femme de 28 ans a été percutée alors qu'elle portait secours à une automobiliste, dans la nuit de mercredi à jeudi vers minuit à Daglan. Elle a dû être évacuée vers Bordeaux en hélicoptère. Une conductrice avait d'abord fait une sortie de route sans gravité, finissant sa course dans un fossé, sur la D60. Une riveraine s'est alors portée à son secours lorsqu'un second véhicule est arrivé sur les lieux, conduit par un Daglanais de 86 ans, et a percuté la riveraine.

L'association des maires de Corrèze est contre l'abaissement de la limitation de vitesse à 80km/h. Après la visite d'Emmanuel Barbe, Délégué interministériel à la sécurité routière, et selon eux, son absence d'argumentation, ils dénoncent l'attitude du gouvernement,

symptomatique de l' "élite technocratique parisienne qui sait, seule, ce qui est bon pour nos territoires". Outre l'augmentation des temps de parcours impliqués par l'abaissement de la limitation de vitesse, les maires pointent du doigt les conséquences d'une telle mesure en milieu rural, notamment que les sanctions liées au permis de conduire peuvent être particulièrement pénalisantes dans des territoires sans transport en commun. Le passage aux 80 km/h entrera en vigueur le 1er juillet. Cela concerne les routes départementales secondaires sans séparation de voies.

Dix-sept maires du Périgord noir écrivent à l'Evêque du diocèse de Périgueux/ Sarlat pour garder leur prêtre camerounais installé depuis huit mois à Cénac et Saint Julien. Ils craignent que les messes ne soient plus célébrées dans leur secteur rural, notamment Nabirat, Saint Laurent la Vallée, Castelnaud ou encore La Roque Gageac. L'ecclésiastique venu en Dordogne pour une année est d'abord à la disposition de son Evêque camerounais. La paroisse devrait être scindée en deux entre Sarlat et Belvès.

Une conférence sur le climat avec l'association [Nature Écologie Jardin](#) (association naturaliste de Cublac) a rassemblé une petite vingtaine de personnes hier soir vendredi 25 mai. L'association de la commune qui organise des troc-plantes et qui participe à l'Agenda 21 de la commune, avait invité Dominique Gaudefroy, spécialiste de la flore sauvage des régions, et qui est président de la même association au niveau départemental. L'intervenant a donné des réponses à différentes questions : qu'est-ce que le climat, des statistiques... Le climat en Nouvelle-Aquitaine... Les indices et les conséquences déjà visibles du réchauffement climatique. Parmi les possibilités d'actions et ce que chacun peut faire, notamment consommer moins de voyages en avion et observer beaucoup plus la nature même près de chez soi...

**L'info du vendredi 25 mai 2018.** Pour éviter les accidents, Enedis et RTE appellent à la prudence sous les lignes électriques. A l'arrivée des beaux jours, Enedis et le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) rappellent la bonne conduite à adopter à proximité des lignes électriques. Les 2 entités unissent leurs forces pour sensibiliser le grand public lors de la pratique d'activités en plein air. Pêche, loisirs nautiques ou aériens, travaux agricoles, chantiers ou encore élagage : autant d'activités qui peuvent présenter des risques si elles sont pratiquées à proximité des ouvrages électriques. Le distributeur et le transporteur d'électricité rappellent notamment qu'il n'est pas nécessaire d'entrer en contact avec une ligne pour créer un arc électrique et encourir un risque d'électrisation. L'occasion de rappeler qu'avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une déclaration de projet de travaux - déclaration d'intention de commencement des travaux (DT-DICT) - au moins 15 jours avant le début des travaux. Chaque année, des accidents se produisent par un manque de connaissance de ces risques par le grand public. Les ouvrages électriques concernés par ces mesures de prudence sont les transformateurs et les postes électriques, les lignes aériennes et souterraines, et les coffrets électriques. Parce qu'il n'est pas possible de

distinguer à l'œil nu si un équipement est sous tension ou non, les consignes de prudence sont strictes pour éviter tout accident : rester éloigné des ouvrages électriques et ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contacter le numéro d'urgence dépannage indiqué sur la facture d'électricité. En cas d'accident ? Les consignes sont d'interdire l'accès à la zone pour prévenir un autre accident, ne jamais toucher les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique, alerter en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

Une nouvelle famille de réfugiés va s'installer à la cité Clairvivre de Salagnac. Depuis la fin du mois de mars, 28 réfugiés y ont élu domicile : cinq familles originaires du Soudan, d'Érythrée, du Mali et de République centrafricaine. Les enfants vont à l'école et les onze adultes apprennent le français avant de pouvoir travailler prochainement dans l'agriculture ou dans les services à la personne. Ces familles devraient quitter le centre en juillet.

C'était la première hier soir des trois représentations du spectacle de l'atelier théâtre du lycée St Exupéry sur la scène du centre culturel de Terrasson. Sur le thème justement des migrants et des réfugiés politiques, des tableaux sont forts, émouvants, avec des textes percutants, tout comme le décor. Les lycéens joueront deux fois vendredi : l'après-midi pour les scolaires, et le soir à 20h30 mais c'est déjà complet, il reste une trentaine de place pour samedi soir 26 mai au centre culturel de Terrasson à 20h30. 05 53 50 21 17.

Des journées portes ouvertes sont organisées au centre de formation MFR de Salagnac Eyvigues samedi 26 mai de 9h à 13h pour se professionnaliser dans les métiers de l'accueil, de la vente par apprentissage, et de la petite enfance.

La musicologie comme outil pour aider les soignants, une série de dix ateliers a été mise en place par Cap Services avenue Jean Jaurès à Terrasson avec le partenariat de la Carsat. Des aidants qui accompagnent des proches atteints de la maladie d'Alzheimer peuvent trouver dans cet outil comme une bouffée d'oxygène. Le musicien Pier d'Andréa accompagne cet atelier qui consiste à enregistrer la voix de l'aidant qui lit un texte comme du Beaudelaire, accompagnée de la musique zen de son choix...

**L'info du jeudi 24 mai 2018.** Germinal Peiro interpelle les ministres au sujet des papeteries de Condat. Le président du département a remis personnellement un courrier hier mercredi et un document au Premier ministre et au ministre de l'Economie et des Finances.

Une belle réussite hier soir mercredi avec une cinquantaine de personnes présentes au débat de l'ARES à la salle de Bersac au Lardin qui était comble... Après l'analyse proposée par

l'intervenante Geneviève Demoures sur la question "pensez-vous que la vie a un sens ?", de nombreux échanges se sont exprimés. Certains témoignages étaient bouleversants. Le dernier débat de la saison de l'ARES sera suivi d'un repas en juin, avant de retrouver en septembre un nouveau cycle de débats dont le premier thème sera l'Euthanasie.

Cette année, cinq communes de Dordogne ne toucheront plus la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) voire même reverseront à l'Etat 8.000 euros, c'est le cas pour l'une d'entre-elles, Le Lardin St Lazare où est installée la papeterie de Condat. Ces communes sans endettement sont supposées "riches" par le gouvernement. Au Lardin, c'est l'incompréhension face au mode de calcul employé bizarrement "très obscur", souligne [le maire Laurent Delage sur l'antenne de nos confrères FR3](#)

. Les élus perçoivent cette obligation comme si on avait puni les bons élèves. Pire, si l'on fait le total sur quatre ans de ce manque à percevoir, c'est la salle des fêtes qui, aujourd'hui devenue très vétuste avec des infiltrations d'eau, aurait pu être refaite. Cela attendra encore, le maire souhaite continuer à ne pas augmenter les impôts. La DGF versée au Lardin était de 225.000 euros, il y a quatre ans et aujourd'hui c'est à la commune de reverser donc ces 8000 euros. Les ressources versées par les infrastructures que ces communes accueillent font qu'elles ont peu d'endettement : au Lardin, c'est la papeterie, à Saint-Capraise de Lalinde c'est un barrage EDF, et à Marsac sur l'Isle c'est la zone commerciale,...

Football dimanche 27 mai : L'USAT jouera son quart de finale dimanche à 15h30 au stade Couvidat face à Tour St Merle Blanc-2. Les jeunes de l'école de foot seront présents et feront une haie d'honneur à l'entrée des joueurs sur la pelouse. La veille, samedi 26 mai, ce sera le dernier plateau de la saison pour les U7 avec neuf clubs présents au stade de Terrasson. Thenon Limeyrat Fossemagne-1 reçoit Colayrac. Ladornac se déplace pour rencontrer Lamponaise-Carsacois et Condat ira affronter Périgord-Noir. A 15h30, l'équipe des Terrasson-Portugais reçoit La Ménaurie - Monpazier et un derby opposera Thenon-LF-3 à Villac. Condat-2 jouera à Saint-Paul-Roche et La Bachellerie à Atur.

La joueuse de tennis de Sarlat, Audrey Albié, a été éliminée de Roland Garros, battue au 1er tour de qualification des internationaux de France, deux sets à un (6-7, 6-1, 6-4), par une Roumaine classée 161e mondiale, Irina Maria Bara.

Quatre ans de prison ferme pour un conducteur récidiviste de Montignac touché par une dépendance malade à l'alcool après un divorce... Le Périgourdin a été arrêté samedi soir vers 22h, dans un fossé route de Thonac, par les gendarmes. C'était tout près de chez lui, il avait 3gr d'alcool dans le sang. Le saisonnier a été jugé ce mercredi en comparution immédiate. Il avait bénéficié du sursis, il y a encore un mois et demi, le 3 avril, alors que c'était sa 6e

condamnation. Pour empêcher cet homme, père de deux enfants, d'être sur les routes, le tribunal a employé cette fois-ci les grands moyens : prison ferme et confiscation de la voiture. (FBP)

Les cheminots votent avec une écrasante majorité contre la réforme de la SNCF et la poursuite du mouvement. 95% au niveau national, 97% en Dordogne où 611 cheminots ont pris part au vote sur environ 800. 53% des trajets seront assurés ce jeudi en Aquitaine.

La référente du mouvement "La République En Marche" en Dordogne, Chrystelle Gardette, démissionne. Elle invoque "des raisons personnelles". LREM lance donc un appel à candidature auprès des adhérents qui doivent la déposer avant lundi au comité départemental. (FBP)

Le président du Conseil départemental de Dordogne, Germinal Peiro, rencontrera Gustavo Santos, Ministre du Tourisme d'Argentine, le dimanche 27 mai au centre international de l'art pariétal à Montignac Lascaux.

Une incroyable initiative racontée dans l'émission GreenN sur Cristal Fm ce mercredi matin à 10h15. Vincent Depaire, ce jeune de 11 ans, vient de créer un jardin bio participatif dans son village de Monestier en Dordogne.

L'Heure du Conte pour les enfants à partir de 3 ans, c'est à la médiathèque de Terrasson ce mercredi 23 mai à 10h30.

La galerie Thenon les Z'Arts accueille Julien Ritt, graffeur, pour une exposition du 22 mai au 12 juin. La galerie est ouverte au 11 bis avenue de la 4ème République à Thenon, du mardi au samedi de 10h à 18h30.

Une opération de nettoyage de la Vézère aura lieu samedi 26 mai entre Montignac et Le Bugue. les opérations auront lieu à Montignac à 8h30 au 06.15.40.75.10 à la base de canoë Kanoak, à St Léon base de canoë APA à 9h au 06.82.09.45.85, aux Eyzies place de la mairie à 8h30 et à Le Bugue base de canoë Canoeric à 8h30.

Selon une étude comparative de l'Insee, avec 6 millions d'habitants en 2017, la Nouvelle-Aquitaine représente 1,2 % de la population de l'Union européenne qui est, au 1er janvier 2017, de 511 millions d'habitants dans les 28 états membres de l'UE. L'attractivité de la région auprès des actifs compense un nombre élevé de seniors. La Nouvelle-Aquitaine est en effet la quatrième par l'importance du nombre de seniors (60 ans ou plus) rapporté à sa population en âge de travailler (20-59 ans), derrière trois régions allemandes. L'effet du vieillissement de la population est accentué notamment par l'attractivité résidentielle vis-à-vis des actifs en fin de carrière... Avec 46 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans, la Nouvelle-Aquitaine bénéficie par contre d'un taux de renouvellement des actifs, supérieur de sept points à la moyenne européenne. Elle se rapproche ainsi des régions des pays à fort taux de fécondité, comme l'Irlande, le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède.

La 26e édition de [Courir à Brive](#) aura lieu vendredi 25 mai à 20h30 avec un départ boulevard Voltaire et une arrivée place de la Guierle.

Le conducteur avait-il renversé un garçon de 7 ans un matin de brouillard, à Saint-Pantaléon-de-Larche, sur un passage piéton devant l'arrêt de bus, et avait-il fuit ses responsabilités ? Il ne s'était pas arrêté tout de suite. Le garçon souffrira d'un hématome à la hanche droite. Le conducteur affirme qu'il s'est arrêté plus loin et n'avait pas de trace sur son véhicule. Le tribunal correctionnel de Brive l'a condamné à 1.000 euros d'amende dont 500 avec sursis.

Les organisations membres du Collectif 24 de soutien au peuple palestinien organisent un nouveau rassemblement pour Gaza et la Palestine, lundi 28 mai 2018 à 18 heures devant le Palais de Justice de Périgueux.

**L'info du mardi 22 mai 2018.** Les fonctionnaires ont manifesté mardi pour défendre leur statut et contre la réforme prévue par le gouvernement. Plusieurs milliers de personnes ont défilé dans toute la France. Des manifestations ont eu lieu à Périgueux et Sarlat. Plus d'un millier de personnes ont défilé mardi matin à Périgueux à l'appel de neuf délégations syndicales. Le cortège a rassemblé moins de monde qu'en mars où 2.000 à 4.000 manifestants s'étaient retrouvés. Plus de 700 manifestants à Brive et de 1000 à 1200 mardi à Périgueux...

Nouvel épisode de deux jours de grève à la SNCF ce mercredi partout en France. La circulation des trains sera perturbée et il faudra une nouvelle fois se renseigner avant de prendre le train. Dans le sens Brive-Paris, un peu moins de circulation avec 4 Intercités au départ.



